

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Prix d'Excellence 2013

06 Août 2013 • Présidence de la République

*La Côte d'Ivoire Rayonnante
dans l'Unité et le Travail*





Prix d'Excellence 2013





“L’excellence est un art que l’on n’atteint que par l’exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L’excellence n’est donc pas une action mais une habitude.”

Aristote

SOMMAIRE

- 6 Mot du Président de la République
- 7 Mot du Premier Ministre
- 8 La Journée Nationale de l'Excellence
en 3 points
- 9-49 Les Lauréats nationaux de l'édition 2013





Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire

« **F**ace aux défis de la reconstruction et du développement de notre pays, notre ardeur au travail sera la clé de notre succès. C'est l'un des grands enjeux de mon mandat : remettre l'effort et le travail au centre de tout. Mon objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020; un grand pays libéral où le travail permettra à chacun de prospérer.

J'ai la conviction qu'une société basée sur la valeur travail est une société porteuse d'espoir pour tous. Je pense en particulier à notre jeunesse. Il est fondamental qu'elle sache que dans notre pays, le courage et l'abnégation au travail seront toujours récompensés ».



« Mettre à l'honneur l'exception et le savoir-faire ivoirien »

La promotion de « l'Excellence Ivoirienne » participe donc de la quête d'un développement soutenu et durable. Il s'agit de mettre à l'honneur l'exception et le savoir-faire ivoirien dans tous les domaines clés où la Côte d'Ivoire se distingue, ou veut se distinguer pour s'élever au rang de pays émergent en 2020. Il s'agit également d'honorer les plus méritants et, à l'inverse, de sanctionner ceux qui refusent d'abandonner les sentiers de la facilité, de la mauvaise gouvernance et de la médiocrité au sein de l'administration et de la société en général.

Monsieur Daniel Kablan DUNCAN

Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances





LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 3 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence présidé par le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, et composé de 13 personnalités. Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et l'attribution de Prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités et leurs obligations.

2

Quarante-trois lauréats nationaux issus de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile seront primés pour leur travail et leur mérite. Ils recevront un trophée, un diplôme signé par SEM le Président de la République et une enveloppe de prime en espèces.

3

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 6 août 2013.



LES LAURÉATS NATIONAUX DE L'ÉDITION 2013



DOMAINE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des policiers (officiers ou sous-officiers) sur la base des critères ci-après :

- **Qualités personnelles (11 sous-critères de notation) ;**
- **Qualités administratives (10 sous-critères de notation) ;**
- **Comportement dans le service et hors du service (10 sous-critères de notation).**

LAURÉAT



GUY ROGER S.
DAN
Sergent-Chef
de Police

Né le 24 avril 1974 à LOGOUALE, le Sergent-Chef Guy Roger Simplicite DAN est recruté à la Police nationale le 03 juillet 2001.

Motivation de son choix

Fonctionnaire de Police exemplaire, il est devenu un modèle au milieu de ses pairs. Il a acquis une popularité du fait de son travail qu'il exerce avec zèle.

Il reçoit régulièrement des félicitations des hautes autorités du pays ainsi que de la population, ce qui lui a valu en 2012, le grade de Chevalier dans l'Ordre National. Il fait la fierté de ses Chefs hiérarchiques. Sa manière de servir fait l'objet d'imitation de la part des autres fonctionnaires de Police régulant la circulation. En 2011 et 2012, le Sergent-Chef Guy Roger Simplicite DAN a obtenu la note 5/5 avec les félicitations de sa hiérarchie.



CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des services sur la base des critères ci-après :

- Critères d'ordre général (10 sous-critères de notation) ;
- Critères d'ordre technique (10 sous-critères de notation).

LAURÉAT

DIRECTION DE LA
FORMATION ET DE
L'ÉCOLE NATIONALE
DE POLICE

Motivation de son choix

Cette école s'est donné un nouveau visage tant au niveau de l'environnement qu'au niveau de la gouvernance en rompant avec les habitudes du passé pour instaurer une culture de résultat.

Pour la première fois, en raison de la rigueur instituée, l'école de Police a enregistré 90 exclusions pour insuffisance de résultat ou indiscipline et 200 redoublements.

Avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux, la Direction de la Formation et de l'École Nationale de Police a entrepris de profondes réformes dans le programme de formation dispensé aux futurs policiers.



DOMAINE DE LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **L'ancienneté dans les activités de planification ;**
- **La discipline et la rigueur dans la réalisation des travaux ;**
- **Les performances professionnelles.**

LAURÉAT



GEORGES NAGNON
DAGBO

Ingénieur des
Techniques des
Travaux Publics,
Directeur Régional
du Haut Sassandra

Monsieur DAGBO est né le 28 janvier 1957 à Man. Il a fait toute sa carrière au sein du ministère chargé de la Planification.

Motivation de son choix

Il a à son actif la conduite de plusieurs travaux et la réalisation de nombreuses productions : Document de Politique Nationale cas de la Région du Nord-Ouest (1997), élaboration de plusieurs annuaires et Bulletins statistiques de la Région du Centre-Ouest, le fascicule sur le projet PNGTER/APIMR dans le département de Daloa (2004), le fascicule sur le Centre Technique Pilote FRAR de Daloa (2006) et le Document de synthèse du DSRP.

DOMAINE DE L'EMPLOI



CATÉGORIE ENTREPRISE

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Avoir des politiques innovantes en matière de recrutement : expression de besoin de recrutement (stages ou offres d'emplois directs) auprès de l'Agence de Promotion de l'Emploi (AGEPE) et des cabinets de placement de main d'œuvre agréés, et de maintien dans l'emploi des salariés ;**
- **Taille de l'entreprise ;**
- **Nombre des personnes retenues.**

LAURÉAT

SOCIÉTÉ
PROSUMA

Prosuma est une société anonyme ivoirienne créée le 17 Août 1966. Elle fait figure de leader sur le marché ivoirien de la grande distribution. Elle a un effectif de 1600 salariés.

Motivation de son choix

La société PROSUMA est une entreprise citoyenne qui s'est engagée à accompagner la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) à travers sa participation effective aux programmes et dispositifs de promotion de l'emploi des jeunes (PAE, PEJEDEC)..

- PROSUMA emploie en moyenne 200 jeunes par an depuis près de cinq (05) ans
- Partenaire dans la cadre du Projet Emploi Jeunes et de Développement des Compétences (PEJEDEC) avec une dizaine de jeunes en apprentissage dans les différents magasins.
- Quinze (15) jeunes embauchés définitivement suite aux mises en stage dans la cadre du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE) – onze (11) autres jeunes en stage dont l'aboutissement prochain sera des CDD.
- Son action citoyenne se justifie à travers l'accompagnement des femmes pour l'installation des magasins de proximité dénommés «Mini Prix». Trois femmes sont installées par magasin. Dans ce cadre, huit (08) magasins sont déjà ouverts



DOMAINE DE L'EMPLOI



CATÉGORIE JEUNE ENTREPRENEUR

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Avoir une endurance entrepreneuriale ;**
- **Avoir du courage pour affronter les difficultés ;**
- **Avoir une politique de développement de l'entreprise ;**
- **Assurer la création d'emplois pour d'autres.**

LAURÉAT



GERMAIN KOUADIO

N'ZORE

Fondateur
Entreprise Douce
Mer de Bouaké

Monsieur N'ZORE est né le 28 mai 1979 à Agnibilékro. Il est Commerçant de produits halieutiques à Bouaké. Après avoir arrêté ses études en classe de Terminale Série D en 2005, il s'est lancé dans la vente de poissons frais et congelés à Bouaké. Aujourd'hui, il dispose d'un bon réseau de partenaires dans le secteur de la commercialisation de produits halieutiques, notamment, celui des poissons congelés.

Motivation de son choix

Le choix de M. N'ZORE sanctionne la réussite d'une initiative d'auto emploi par un jeune entrepreneur.

L'impact de son projet est réel : création de trois emplois directs et une trentaine d'emplois induits (pour les jeunes et les femmes). Réduction de la pauvreté. Accessibilité des produits halieutiques sains à la consommation pour les communautés urbaines et rurales.

Son entreprise/projet a un fort potentiel de croissance (multiplication des points de ventes dans le centre du pays : régions du Gbèkè, des lacs et du Hambol).

DOMAINE DE L'EMPLOI



CATÉGORIE ORGANISATION
POURVOYEUSE D'EMPLOIS

CRITERES DE SELECTION

Evaluation fondée sur les critères suivants :

- **Conception et mise en œuvre de programmes intensifs d'emplois jeunes ;**
- **Taille des entreprises ;**
- **Nombre d'offres faites à l'AGEPE ;**
- **Nombre des personnes retenues.**

LAURÉAT

ASSOCIATION DES
PROFESSIONNELS
DU CAOUTCHOUC
DE CÔTE D'IVOIRE
APROMAC

L'APROMAC est une association professionnelle créée le 13 octobre 1975 à but non lucratif qui s'est engagée à accompagner la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) à travers sa participation effective aux programmes de formations qualifiantes des jeunes en vue de leur insertion durables dans les sous-secteurs de croissance de la filière hévéicole).

Motivation de son choix

L'APROMAC forme en moyenne 250 personnes par an depuis près de 4 ans à travers son programme de formation des populations aux métiers de l'hévéa financé par le « Fonds de Développement Hévéa (FDH) ».

Partenaire dans la cadre du Projet Emploi Jeunes et de Développement des Compétences (PEJEDEC), l'APROMAC a formé de novembre 2012 à juin 2013 près de 850 jeunes aux métiers de production de l'hévéa (pépinieriste, saigneur, greffeur) dans plus de 30 localités de Côte d'Ivoire. Près de 300 de ces jeunes sont déjà insérés dans la filière moins de 3 mois après les formations.



DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- **Qualités personnelles (4 sous-critères) ;**
- **Qualités administratives (6 sous-critères) ;**
- **Comportement dans le service (7 sous-critères).**

LAURÉAT



KONAN
YAO

Administrateur des
Services Financiers,
Chef de Service
d'Assiette des Impôts
Divers de Biétry

Monsieur YAO est entré à la Direction Générale des Impôts le 17 janvier 1986.

Motivation de son choix

Ses qualités professionnelles, son esprit d'ouverture, son intégrité et son respect de la déontologie ont convaincu le jury du Prix d'Excellence 2012 qui l'a déclaré lauréat des lauréats de la DGI.

Sous son impulsion, le service qu'il dirige a réalisé les résultats suivants en 2012 :

- Objectif de recette : 8,574 milliards de FCFA ;
- Réalisations : 9,230 milliards de FCFA.

DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- **Qualités personnelles (5 sous-critères) ;**
- **Qualités administratives (7 sous-critères).**

Née le 16 avril 1974 à Abidjan, elle est entrée à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique en juillet 2005.

Motivation de son choix

Au niveau de son service, elle a obtenu la plus forte moyenne (18,22/20) suite à l'évaluation de l'ensemble des agents par le Directeur de la Comptabilité Publique et de la Commission Intra Service. Ses qualités sont : la rigueur dans le travail, la ponctualité, l'assiduité, le respect de la hiérarchie et des collaborateurs, la courtoisie en dehors et dans le service.

Elle s'est véritablement approprié les dispositions du Code d'Éthique et de Déontologie des Agents du Trésor Public.

En sus des missions liées au contrôle de la qualité comptable des postes comptables, elle a rédigé, dans les délais, divers projets de rapports et documents qui ont renforcé la crédibilité et l'image du Trésor Public et partant de l'Administration Financière : rapports de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances (pour les gestions 2009, 2010, 2011, 2012) et l'analyse des projets de Lois de Règlements et Rapports de la Chambre des Comptes.

LAURÉAT



MAÏMOUNA N'LOĐJA
COULIBALY

Administrateur des
Services Financiers,
Chef de Service
Contrôle et Qualité
Comptable des Postes
Comptables du Trésor



DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères d'appréciation ci-après :

- **Performance en matière de recouvrement de recettes douanières ;**
- **Organisation du service ;**
- **Reconnaissance internationale.**

LAURÉAT

**BUREAU DES
DOUANES**
ABIDJAN PORT

Motivation de son choix

Il contribue à hauteur d'un tiers à la réalisation des recettes globales de la Direction Générale des Douanes.

Le Système de Management de la Qualité de ce Bureau des Douanes a subi un audit en avril 2013 à l'issue duquel, il a obtenu le certificat qualité ISO 9001 version 2008 faisant d'elle la première administration douanière certifiée en Afrique.

DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères d'appréciation ci-après :

- **Mise en œuvre d'activités à caractère environnemental ;**
- **Faire preuve d'innovation et de créativité ;**
- **Complémentarité et synergie d'actions avec l'Etat ;**
- **Appropriation des priorités nationales en matière environnementale ;**
- **Capacité de mobilisation de ressources financières ;**
- **Contribution au renforcement de la cohésion sociale et la paix par des activités liées à l'environnement ;**
- **Etre un facteur d'intégration des populations.**

LAURÉAT

ASSOCIATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT
D'ASSINIE MAFIA
ONG ADAM

ONG ADAM (ONG Action pour le Développement d'Assinie-Mafia)
(récépissé n°56/AT/DGAT/DAG/SDVA du 16/02/07 ; J.O. du 5/04/07).

Mission : Promouvoir le développement des villages de la sous-préfecture d'Assinie-Mafia.

Motivation de son choix

ADAM est une ONG qui contribue au développement local durable par des actions concrètes dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des infrastructures de base.

Quelques réalisations : don de moteur hors-bord à l'Office Ivoirien des parcs et réserves pour la surveillance du Parc National des îles Ehotilés, verdissement des artères d'Assinie, préservation des plages, protection des mangroves, création d'emplois verts, alphabétisation, rénovation et rééquipement du centre de santé rural, remise de deux pick-up à la police d'Assinie, etc...



DOMAINE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des Administrations candidates sur la base des 6 critères ci-après :

- **Intérêt général du projet ;**
- **Qualité du service fourni aux usagers ;**
- **Amélioration du rendement de l'administration ;**
- **Réalisation et la gestion du projet par l'Administration candidate ;**
- **Economie réalisée par l'Etat et le citoyen par la mise en œuvre du projet ;**
- **Fiabilité et pérennité du projet.**

LAURÉAT

DIRECTION GÉNÉRALE
DU TRÉSOR ET DE
LA COMPTABILITÉ
PUBLIQUE

(PROJET SYSTÈME DE
MANAGEMENT INTÉGRÉ
ORIENTÉ CLIENT)

Motivation de son choix

Ce projet est en cohérence avec trois axes stratégiques du Gouvernement relatif à la modernisation de l'Administration publique (axe 14), au développement de la communication et des TIC (axe 16) et à la Promotion de la Bonne gouvernance (axe 18). Il permet :

- Le paiement à domicile de clients frappés d'incapacité ;
- La prise en charge dans le poste des clients à mobilité réduite ;
- La dématérialisation de certains modes de gestion ;
- La célérité dans le traitement ;
- La mise en place d'un cadre de concertation permanent avec le client ;
- La réalisation d'économie par l'administration et le client, etc.

Le taux de satisfaction des usagers sur l'échantillon enquêté est de 77,90%.

DOMAINE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



CRITERES DE SELECTION

- Résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique

LAURÉAT



N'GOUAN JOËL
KOUADIO
Elève

KOUADIO N'gouan Joël est né le 07 janvier 2003 à Yopougon. Il était élève à l'Ecole Primaire Catholique dénommée «Groupe Scolaire St Pierre de Yopougon Niangon-Sud», Inspection de l'Enseignement Primaire de Yopougon Niangon.

Motivation de son choix

Il a obtenu 165.38/170 au CEPE.
Moyenne de classe au CM2 : 19,17/20.
Il a toujours été le major de sa classe.



DOMAINE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



CRITERES DE SELECTION

- Résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique

LAURÉAT



MATHIEU JEAN-LUC

BEDJI

Elève

BEDJI Mathieu Jean-Luc est né le 17 juin 1998. Il était au Cours Secondaire Protestant de Yopugon-Niangon.

Motivation de son choix

Il a obtenu 138,5/160 au BEPC, soit une moyenne de 17,31/20.

Il a été régulièrement major de sa classe avec les moyennes suivantes :

- 6ème : 16,87/20 ;
- 5ème : 17,26 / 20 ;
- 4ème : 17,50/20 ;
- 3ème : 17,49 / 20.



CRITERES DE SELECTION

- Résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique

LAURÉAT



INÈS-NOELLY TAKUA

TANO

Elève

TANO Inès-NoellyTakua est née le 25 décembre 1995 à Abidjan.
Elle était au Lycée Sainte Marie de Cocody.

Motivation de son choix

Elle a obtenu le baccalauréat série C avec la mention Très bien (350/400 soit 17,50/20).

Elle a été constamment première de classe de la sixième à la terminale C avec les moyennes suivantes :

- 6ème : 16,92 / 20 ;
- 5ème : 17,23 / 20 ;
- 4ème : 16,78/20 ;
- 3ème : 16,82/20 ;
- 2nd C : 17,49 / 20 ;
- 1ère C : 16,93/20 ;
- Tle C : 16,04 / 20.



DOMAINE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES (PME)



LAURÉAT



YOUSOUF

SYLLA

PDG de la Compagnie
Agro-Pastorale et
Industrielle de Côte
d'Ivoire (CAPICI)

Né le 03 novembre 1950 à Agboville, Monsieur SYLLA est Docteur Ingénieur en Chimie.

Expert consultant dans les projets de transformation des produits agricoles pour le compte de l'ONUDI ;

Président de l'Interprofession des Producteurs de maïs (IPROMACI) ;

Chevalier de l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire

Motivation de son choix

- Longue expérience (27 ans) dans l'assistance aux PME pour le compte de l'Union Européenne ;
- Plusieurs responsabilités assurées en rapport avec le développement des PME ;
- Fondateur d'une PME agropastorale et industrielle prospère employant 35 salariés ;
- Membre fondateur de la FIPME et de l'Association des Producteurs de Maïs de Côte d'Ivoire ;
- Encadrement de plusieurs jeunes entrepreneurs.

DOMAINE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)



LAURÉAT



MARTHE

EHUI

Economiste,
Présidente de la
FIPME

Directrice-Fondatrice de l'entreprise EFAM, PME spécialisée dans le Bâtiment et les TP depuis 1992 ;
Présidente de la Mutuelle de Crédit et de Financement (MCF-PME) ;
Commandeur de l'ordre national du mérite ivoirien.

Motivation de son choix

Membre fondateur de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME)
Activités consacrées, à plein temps au développement et à la Promotion des PME en Côte d'Ivoire.



DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des candidats, sur les 5 dernières années, à partir des critères ci-après :

- **Publications ;**
- **Performances académiques ;**
- **Diffusion scientifique ;**
- **Assiduité.**

LAURÉAT



MIREILLE CARMEN
BRETIN
ÉPSE **DOSSO**

**Professeur titulaire
de microbiologie,
Directeur de
l'Institut Pasteur
de Côte d'Ivoire**

Née le 27 avril 1952, elle est Responsable de l'enseignement de Bactériologie Virologie à l'UFR des Sciences Médicales d'Abidjan.

Motivation de son choix

Publications : plus de 153 articles parus dans des revues à fort impact, de notoriété reconnue et indexées.

Références académiques : 145 thèses et mémoires encadrés et soutenus.

Diffusion scientifique : 150 participations à des colloques nationaux et internationaux.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Carrière professionnelle ;**
- **Activités spécifiques et novatrices ;**
- **Dévouement pour le couple mère-enfant ;**
- **Tenue ou gestion du service ;**
- **Accessibilité ;**
- **Disponibilité ;**
- **Humanisme.**

LAURÉAT



PAULINE

AHANDONOUTO

**Sage-femme,
Responsable de
la maternité du
centre de santé
rural de BOZI**

(District sanitaire
de Bouaflé)

Née le 11 octobre 1958 à Abidjan, elle est Sage-femme, diplômée d'Etat (Promotion 1981).

Motivation de son choix

Elle justifie de bons résultats à travers son approche communautaire et la pratique de la stratégie avancée qui rapproche les services des populations.

Volumes d'activités remarquables : 1580 CPN, 410 accouchements, 792 dépistages de VIH en 2012.

Lauréate du concours national de la maternité la plus accueillante en 2009.



DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- Organisation du service ;
- Tenue et présentation ;
- Organisation de l'encadrement de la formation/apprentissage ;
- Management ;
- Professionnalisme ;
- Disponibilité ;
- Humanisme.

LAURÉAT



KLA ANGLADE

MALAN

Directeur du
Laboratoire
de la Santé Publique

Né le 1er janvier 1953 à Dimbokro, il est Professeur titulaire de Chimie analytique et de contrôle du médicament.

Motivation de son choix

Bonne organisation et bonne tenue du service. Il a hissé le Laboratoire National au rang de laboratoire de référence internationale et a obtenu son accréditation ISO 9001 pour le contrôle des médicaments.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Esprit d'initiative ;**
- **Hygiène de l'environnement, des infrastructures et du matériel ;**
- **Organisation de l'encadrement de la formation/apprentissage ;**
- **Management/organisation du service ;**
- **Qualités des prestations offertes ;**
- **Promptitude de l'intervention ;**
- **Professionnalisme.**

LAURÉAT



JACQUES

CISSOKO

Directeur du SAMU

Né le 08 décembre 1952 à Bouaké, il est Docteur en médecine, CES d'anesthésie-réanimation.

Motivation de son choix

Dr CISSOKO fait preuve d'esprit d'initiative et d'un style managérial efficace. Il veille à la propreté de son environnement de travail et du matériel d'intervention.

La promptitude des interventions du SAMU et la qualité des prestations sont à mettre à son actif.



DOMAINE DE L'AGRICULTURE

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des coopératives, sur la période 2010-2012, à partir des critères ci-après :

- **Gouvernance de la coopérative : organisation comptable, juridique et administrative ;**
- **Durabilité du processus de production ;**
- **Volet social et respect de l'environnement.**



La COOPAGA a été créée le 30 septembre 1999. Elle exploite une superficie de 14 158 ha de cacao avec 2841 membres. Elle a réalisé des investissements socio-économiques à hauteur de 1.372.474.713 FCFA. Le Conseil d'Administration est dirigé par Monsieur Kouassi Kouamé Bernard.

LAURÉAT

COOPÉRATIVE
AGRICOLE DE
GABIADJI
COOPAGA

Motivation de son choix

Elle assure et innove dans la promotion du genre :

- Formation des producteurs à travers la création de 18 champs écoles ;
- Encadrement et appui au groupement des femmes de COOPAGA (GFC) ;
- Certifications (UTZ CERTIFIED, FAIRTRADE, Rainforest Alliance).

Elle a plusieurs réalisations socio-économiques à son actif :

- Construction d'infrastructures de base ;
- Construction/réhabilitation de voies de communication (ponts, pistes de desserte) ;
- Implantation de l'hydraulique humaine (4 puits améliorés) ;
- Création d'une Caisse d'Epargne et de Financement Agricole ;
- Construction d'une villa d'hôtes.

Distinctions :

- Diplôme de mérite « Awards 2007 » de la meilleure Coopérative de San-Pédro décerné par la JCI
- 33rd International Award for the Best Trade Name 2008 décerné par TRADE LEADER'S CLUB en Espagne

DOMAINE DE L'AGRICULTURE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des producteurs de riz irrigué, sur la période 2010-2012, à partir des critères ci-après :

- **Gouvernance/gestion de l'exploitation : maîtrise des ressources issues de l'exploitation ;**
- **Durabilité du processus de production ;**
- **Volet social et respect de l'environnement.**

Riziculteur depuis 15 ans sur le périmètre irrigué de Subiakro (Yamoussoukro) avec une superficie de 3,5 ha. Monsieur YAO est également :

- **Président du Conseil d'Administration de la Coopérative Entente de YAMOOUSSOUKRO ;**
- **Agent de contrôle des champs semenciers du Réseau Semencier Africain.**

LAURÉAT



KOUAKOU MARCEL

YAO

**Producteur de riz
à Yamoussoukro**

Motivation de son choix

- **Maîtrise des différentes opérations qui vont de la phytotechnie aux opérations de post-récolte en passant par la conduite et l'entretien des motoculteurs ;**
- **Réalisation de rendements moyens les plus élevés avec la variété WITA 9 (7tonnes/ha et par cycle à raison de 2 cycles par an) et a même déjà atteint 8,3 tonnes à l'hectare pour cette variété ;**
- **Maîtrise d'autres variétés de riz telles que le WAB 638-1, BOUAKE AM, PARA ONE, GT 11.**
- **Sa reconnaissance comme un producteur modèle par le CNRA ainsi que par d'autres structures privées en matière de conduite d'essais de variétés et de test d'efficacité d'intrants ou de produits phytosanitaires.**



DOMAINE DE L'INDUSTRIE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances des entreprises en matière de :

- **Transformation de matières premières locales (7 sous-critères de notation) ;**
- **Innovation technologique (7 sous-critères de notation) ;**
- **Responsabilité sociétale (7 sous-critères de notation).**

NESTLE Côte d'Ivoire a été créée le 08 août 1959. Sa principale activité est la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires.

LAURÉAT

SOCIÉTÉ
NESTLÉ
CÔTE D'IVOIRE

Le système de management de la qualité de NESTLE est certifié NQMS (Nestlé Quality Management System aligné à ISO 9001).

NESTLE-CI a obtenu pour ses différents sites les certifications suivantes : ISO 22000, ISO 14001, OHSAS 18001 et HALAL.

En outre, NESTLE-CI a été lauréat du Prix Ivoirien de la Qualité, édition 2005 et du Prix d'Excellence de la Qualité UEMOA, édition 2010.

Motivation de son choix

L'Entreprise NESTLE-CI a été sélectionnée meilleure entreprise industrielle pour ses performances en matières de :

- Transformation des matières premières locales en produits finis ;
- Innovation technologique (transformation du manioc en liants pour les bouillons cubes) ;
- Responsabilité sociétale d'entreprise (à jour de ses obligations fiscales et des cotisations sociales).

DOMAINE DE L'INDUSTRIE



CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances en matière de démarche qualité conformément aux critères harmonisés dudit prix au niveau de l'UEMOA avec une grille de 30 critères d'évaluation.

LAURÉAT

SOCIÉTÉ
AZITO
O&M

L'entreprise AZITO O&M a été créée en 1998. Elle intervient dans la production de l'électricité d'origine thermique à flamme.

L'entreprise AZITO O&M est triple certifiée Qualité Sécurité Environnement depuis le 14 novembre 2003.

Elle a obtenu les certifications suivantes : ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et l'Attestation SD 21000.

Par ailleurs, elle a été double lauréate du Prix Ivoirien de la Qualité (2004 et 2008), lauréate du premier Prix d'Excellence UEMOA de la Qualité en 2005 et du Prix spécial UEMOA « Réalisation du produit » en 2010.

En outre, AZITO O&M est la seule entreprise au monde évaluée et jugée conforme au guide SD 21000 d'AFAQ AFNOR sur l'intégration des principes de Développement Durable dans son système de management.

Motivation de son choix

La sélection des candidats a été basée sur les lauréats qui ont obtenu le Prix UEMOA de la Qualité de 2010 à 2012.

A l'issue des évaluations basées sur les certificats et labels obtenus par chaque entreprise candidate, l'entreprise AZITO O&M se positionne comme la meilleure entreprise performante en matière de Management de la Qualité en Côte d'Ivoire.



DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT



CRITERES DE SELECTION

- **Compétence professionnelle ;**
- **Expérience professionnelle ;**
- **Engagement personnel.**

LAURÉAT



EUPHRASIE
YAO

Administrateur civil

Née le 18 avril 1964 à Bouaké, Mme Yao Euphrasie est :

- **Coordinatrice du Programme Compendium des Compétences Féminines.**
- **Experte Consultante internationale en genre et développement.**

Motivation de son choix

Elle a contribué à l'élaboration de plans nationaux et de politiques nationales pour le genre tout en jouant un rôle dans divers mécanismes et instruments décisionnels comme le Compendium des Compétences Féminines.

Elle est à la base de l'ancrage du concept du genre dans la mentalité des ivoiriens.

DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT



CRITERES DE SELECTION

- Engagement personnel

LAURÉAT



EUPHRASIE
N'GORAN
NÉE **KOUADIO**

"Maman" à la
Pouponnière de
Yopougon

Née le 05 août 1972, elle est femme de charge à la Pouponnière de Yopougon-Attié depuis 2009.

Motivation de son choix

Elle a été reconnue comme « meilleure maman » des pouponnières.

Elle concourt par son dévouement à l'épanouissement des enfants à besoins spéciaux de la pouponnière.



DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

CRITERES DE SELECTION

- Compétence professionnelle ;
- Expérience professionnelle ;
- Engagement personnel.



LAURÉAT



ELISE
YRA ÉPSE
OUATTARA

Magistrate

Née le 15 avril 1972 à Man, elle est Coordonnatrice des Cellules et Organes Consultatifs, Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, après avoir été Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère de la Construction.

Motivation de son choix

A joué un rôle décisif dans la gestion de projets à l'endroit des femmes comme le projet « formation de 500 femmes aux Droits de l'Homme ».

Veille à la mise en œuvre effective des politiques, programmes et projets du Ministère.

Donne une orientation stratégique en communiquant une vision précise dans la coordination des activités.

DOMAINE DE LA CULTURE



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- Performance individuelle ;
- Reconnaissance nationale et internationale ;
- Leadership dans le secteur ;
- Durabilité et régularité de la carrière ;
- Capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
- Implication dans l'action sociale.

LAURÉAT



VENANCE
KONAN

Ecrivain, Journaliste,
Directeur Général de
la Société Nationale
de Presse et d'Édition
de Côte d'Ivoire
(SNPECI)

Venance Konan est né le 12 décembre 1958 à Bocanda. Après des études de Droit à l'Université d'Abidjan sanctionnées par une Maîtrise en droit public (1982), puis à l'Université de Nice sanctionnées par un doctorat de 3ème cycle (1987), il embrasse la carrière de journaliste qu'il débute au groupe Fraternité-Matin.

Motivation de son choix

Le lauréat a remporté le Grand prix littéraire d'Afrique noire 2012, le plus prestigieux des prix littéraires africains.

Il est un écrivain émérite qui publie régulièrement des ouvrages attachants. Il compte parmi les plus représentatifs de sa génération.

Dans le domaine du journalisme dans lequel il puise son écriture littéraire, Venance KONAN a été lauréat à plusieurs reprises du Prix EBONY du meilleur journaliste de Côte d'Ivoire.



DOMAINE DE LA CULTURE

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Performance individuelle ;**
- **Reconnaissance nationale et internationale ;**
- **Leadership dans le secteur ;**
- **Durabilité et régularité de la carrière ;**
- **Capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;**
- **Implication dans l'action sociale.**



LAURÉAT



SALIF

TRAORE
DIT **A'SALFO**

**Chanteur principal
de MAGIC SYSTEM**

Né le 5 octobre 1977 à Abidjan, A'SALFO est le chanteur principal de MAGIC SYSTEM.

Motivation de son choix

Le lauréat a obtenu plusieurs distinctions internationales avec son groupe Magic System (15 disques d'Or et de Platine) et fait connaître la musique ivoirienne sur tous les continents.

Il est un modèle d'excellence et de réussite pour les plus jeunes, pour avoir gravi les échelons de la vie musicale et sociale par son travail.

A'SALO est le créateur du Festival international des Musiques d'Anoumabo (FEMUA) qui, au plan social, conduit une politique de création et d'équipements d'écoles.

DOMAINE DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les résultats du concours « Imagine Cup » organisé par Microsoft, au niveau de la Région Afrique francophone de l'Ouest et du Centre en 2012 et 2013.

LAURÉATS



EQUIPE E-SOFT DE L'INP-HB DE YAMOOUSSOUKRO



EQUIPE « KERNEL » DU GROUPE ÉCOLE ENSIT-FARANDOLE

Equipe E-Soft de l'INP-HB de Yamoussoukro

En 2012, l'équipe E-Soft de l'INPHB-Yamoussoukro, a remporté la finale du concours "Imagine Cup" Afrique francophone de l'Ouest et du Centre et a représenté la Côte d'Ivoire, à la finale mondiale à Sydney en Australie,

E-Soft a développé une application dénommée "EvolveSafely" qui permet de capter en temps réel l'état de santé des populations victimes de pollution.

Composition de l'équipe :

AMON D'ABY François Joseph - Mlle AMANI Agnon Anicette - HAUHOOUT Fabrice - M.KOFFI Bhéla Yves-Martial - KOUASSI Kouakou Didier.

Equipe « KERNEL » du groupe école ENSIT-FARANDOLE

En 2013 à Dakar, l'équipe « Kernel » de l'ENSIT-FARANDOLE d'Abidjan a remporté la finale régionale Afrique francophone de l'Ouest et du Centre de "Imagine Cup", et s'est qualifiée pour la finale mondiale à St Petersburg en Russie qui s'est tenue au début du mois de juillet 2013. "KERNEL" a développé une application dénommée "Neformily" qui permet de rendre autonome les malades atteints d'Alzheimer grâce à un système de reconnaissance faciale et vocale.

Composition de l'équipe:

CONTAYON William - GOUGOU Kevin Aurel (Mentor) - HIJAZI Ali (Capitaine) - KOUADIO Wilfried Eric - Mlle N'GORAN Rita - Yai Banglet Joël.



DOMAINE DU TOURISME



CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

- Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière, touristique ou de restauration ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

LAURÉAT



GEORGES VENANCE
ANGAMA

Directeur Général
du Golf Hôtel

Il est né le 16 avril 1961 à Abidjan. Il a servi dans plusieurs unités hôtelières (Hôtel Ivoire, Ivoire Golf Club, OKOUME Palace Gabon,...)

Motivation de son choix

28 ans d'expérience dans d'importantes entreprises hôtelières en qualité de Directeur et de Directeur Général (Hôtel Ivoire, Ivoire Golf Club, Hôtel Président, OKOUME Palace Gabon).

Il a formé de nombreux jeunes ivoiriens au métier de l'hôtellerie, créé sa propre chaîne hôtelière au niveau international.

Il a fait preuve de d'un professionnalisme dans la gestion du Golf Hôtel pendant la crise post électorale.

DOMAINE DU TOURISME



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière, touristique ou de restauration ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière ;
- Touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

LAURÉATS



FRANÇOIS SAPIM ADOU
Directeur Général du Restaurant
Aboussouan

Monsieur ADOU Sapim François est né le 1er janvier 1947 à Abengourou. Financier de formation, il s'est investi dans la restauration en ouvrant son propre restaurant en 1977.

Il est l'un des premiers ivoiriens à se lancer dans la restauration de luxe. Le restaurant devient une référence car escale obligée des milieux décisionnaires ivoiriens et internationaux. Une compétence reconnue puisqu'il a reçu l'Ordre du Mérite agricole sur décision du Ministre français de l'Agriculture en 2011.

Monsieur ADOU a participé à la formation de nombreux jeunes ivoiriens au métier de l'hôtellerie et contribué à la bonne gestion des unités hôtelières dont il avait la charge en mettant un cachet particulier sur la promotion de la cuisine ivoirienne et à l'art ivoirien.



**AMA CHRISTINE
KOUAME ÉPSE DADIE**
Promotrice et directrice du
restaurant Banian à Abidjan et à
Yamousoukro

KOUAME épouse DADIE Ama Christine est née le 22 décembre 1958 à Abidjan.

Elle contribue depuis 2005 à la promotion du tourisme ivoirien à travers la présentation de mets tant européens qu'ivoiriens. A ce titre, elle a été la représentante de la Côte d'Ivoire au 7ème Festival international de la gastronomie et des arts de vivre de Mougins en France en Septembre 2012.

Le choix de Mme KOUAME est motivé par son esprit d'initiative dans le domaine de la restauration.



DOMAINE DU TOURISME

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

- **Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière, touristique ou de restauration ;**
- **Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;**
- **Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration ;**
- **Avoir une bonne renommée dans le domaine.**



LAURÉATS



MONIQUE PHILIPPE

Directrice de Ivoire
Voyage Tourisme

Madame Monique PHILIPPE

Diplômée en gestion commerciale, comptabilité et fiscalité, Madame PHILIPPE Monique est de nationalité Française. Elle est née le 07 juin 1947 à Sainte Marté (France).

Elle participe depuis 30 ans à la promotion du tourisme ivoirien en attirant de nombreux touristes en Côte d'Ivoire et en faisant la promotion de la Côte d'Ivoire à travers les Salons et Foires dans le monde.

Elle a également contribué à la création de nombreux emplois à travers son agence de voyage.

Le choix de Madame PHILIPPE Monique est motivé par son professionnalisme avéré dans le domaine du tourisme.



MARIE REINE KONE
PDG de AFRIC Voyages

Madame Marie Reine KONE

- Membre fondateur BSP IATA CWA en 1998
- Membre de l'APJC CWA - IATA depuis 1998
- Présidente fondateur du SAVA-CI (Syndicat des agences de voyages de CI)de 1998 à 2005
- Secrétaire Générale de la FISAVET AOC (Federation des associations d'agences de voyages et de tourisme de l'Afrique de l'Ouest et du Centre)de 1998 à 2005
- Membre fondateur de FlyAfrika : 1er réseau volontaire d'agences de voyages en AOC
- PDG de AFRIC Voyages

DOMAINE DE LA COMMUNICATION



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée notamment sur les critères ci-après :

- **Connaissance et aptitude professionnelles ;**
- **Sens des responsabilités ;**
- **Puissance de travail et de rendement ;**
- **Impact du management ;**
- **Sens social et des relations humaines ;**
- **Innovation dans l'approche manageriale.**

Motivation de son choix

En tant que journaliste, le professionnalisme de l'intéressé est avéré et reconnu de tous en Côte d'Ivoire et au-delà, ce qui lui vaut respect et considération.

Par ailleurs, Monsieur KEBE Yacouba s'est également révélé comme un grand manager à la tête des différentes structures étatiques qu'il a été amené à diriger.

En effet, le postulant a été successivement Directeur Général de Fraternité Matin, Directeur de l'Information de la Mission de l'ONU en Angola, Président du Conseil d'Administration de Fraternité Matin, Directeur Général de la RTI, Expert Consultant en média communication et Président du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP) depuis 2009 jusqu'à ce jour. Comme premier responsable des structures susvisées, Monsieur KEBE Yacouba a fait et continue de faire montre de grandes qualités managériales, toutes choses qui ont contribué à conférer une autre dimension auxdites entités.

S'agissant du FSDP en particulier, grâce à lui, cet Etablissement Public National (EPN) est devenu aujourd'hui un outil incontournable dans le développement des entreprises de presse ivoiriennes et la formation des journalistes.

LAURÉAT



YACOUBA

KEBE

Président du Comité
de Gestion du Fonds
de Soutien et de
Développement de la
Presse



DOMAINE DE LA COMMUNICATION

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée notamment sur les critères ci-après :

- **Connaissance et aptitude professionnelles ;**
- **Sens des responsabilités ;**
- **Sens social et des relations humaines ;**
- **Engagement dans la transmission du savoir ;**
- **Qualité de l'encadrement ;**
- **Disponibilité pour les apprenants.**



Motivation de son choix

Mme DIODAN a occupé successivement les fonctions de Chef du Service société, de Secrétaire Générale de Rédaction et de Coordinatrice de Rédaction au sein du quotidien Fraternité Matin. Elle est l'une des premières femmes journalistes ivoiriennes. Considérée à ce titre comme l'une des pionnières, Madame Rosine DIODAN est aussi une journaliste émérite et très professionnelle.

Soucieuse de faire assurer la relève de sa génération, elle a encadré et formé de nombreux jeunes collègues tant à Fraternité Matin que dans d'autres structures spécialisées dans le journalisme et la communication.

Aujourd'hui, après vingt-cinq (25 ans) d'exercice du métier de journaliste, Madame Rosine DIODAN a fait valoir ses droits à la retraite. Toutefois, par passion, elle continue d'enseigner sa science aux jeunes.

Aussi, la retrouve-t-on à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) où elle dispense son savoir.

LAURÉAT



ROSINE
DIODAN

Journaliste à la
retraite, Formatrice

DOMAINE DES SPORTS

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- Résultats sportifs au niveau national et international ;
- Ethique sportive (Fair play).



LAURÉATS



RUTH MARIE CHRISTELLE
GBAGBY
Taekwondo



MURIELLE **AHOURE**
Athlétisme

GBAGBY Ruth Marie Christelle est née le 07 février 1994 à Abidjan. Elle est ceinture noire 2e DAN.

- Championne de Côte d'Ivoire saison 2012 ;
- Médaillée d'or au Championnat d'Afrique 2012 à Madagascar (moins de 62 kg) ;
- Championne d'Afrique par équipe à Madagascar ;
- Médaillée de bronze à la 8ème coupe du monde francophone 2012 à Abidjan ;
- Qualification et participation aux Jeux Olympiques de Londres 2012, classée 7ème /16.

AHOURE Murielle détient les records nationaux dans les épreuves de 60m (6"99), 100m (10"99) et 200m (22"36).

Au plan international, elle rivalise avec les meilleurs athlètes féminins du monde à l'instar de Shelly-Ann Fraser-Price, Kerron Stewart etc. Ses performances suscitent de réels espoirs de médailles pour la Côte d'Ivoire.

- 1ère sur 200 m en 22"36 au Meeting Diamond League Golden Gala de Rome (Italy) ;
- 1ère sur 60 m en 6"99 au Meeting Indoor de Birmingham (Grande Bretagne) ;
- 7ème finaliste sur 100m en 11"00 et 6ème finaliste sur 200m en 22"47 aux Jeux Olympiques 2012 de Londres (Grande Bretagne).



DOMAINE DES SPORTS



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères ci-après :

- **Résultats sportifs au niveau national et international ;**
- **Ethique sportive (Fair play).**

LAURÉAT



CHEICK DANIEL

BAMBA

Président de la
Fédération ivoirienne
de Taekwondo

Préfet Hors Grade, Monsieur BAMBA est né le 05 août 1959 à Lakota.

Athlète émérite, il est ceinture noire 6ème DAN.

Motivation de son choix

Fédération exemplaire dans son organisation et dans son fonctionnement.

Fédération classée 1ère au niveau national sur le plan administratif.

Au niveau des résultats sportifs, cette discipline a été classée :

- 1ère au championnat d'Afrique sénior à Madagascar en 2012 ;
- 1er espoir à la 8ème coupe du monde francophone 2012 à Abidjan ;
- 2è sénior à la 8ème coupe du monde francophone 2012 à Abidjan.



LAURÉAT



BAKAYOKO

BOURAHIMA

Adjudant,
Commandant de
Brigade de Biankouma

L'Adjudant BOURAHIMA est né le 1er janvier 1962 à Touleupleu. Il est entré à la Gendarmerie Nationale le 1er octobre 1983.

Motivation de son choix

Il totalise 30 années de service dans la Gendarmerie nationale. Ce sous-officier supérieur qui se distingue par un sens élevé du devoir et un engagement sans faille pour le travail bien fait, a contribué à rétablir la confiance entre la population et son armée. Il est parvenu à ramener la quiétude et la tranquillité au sein des populations éprouvées dans cette partie du pays.

Il donne entière satisfaction à ses supérieurs hiérarchiques par son abnégation au travail et ses grandes capacités professionnelles dans l'exécution quotidienne de ses différentes missions.

Il vient d'être promu au grade d'Adjudant /Chef au titre des avancements de l'année 2013, pour compter du 1er octobre 2013.



DOMAINE DE L'ENTREPRENARIAT



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères d'appréciation ci-après :

- **Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (3 sous- critères) ;**
- **Obligations de transparence (2 sous- critères) ;**
- **Qualité du projet d'entreprise (2 sous- critères) ;**
- **Innovation (3 sous- critères) ;**
- **Gestion des ressources humaines (4 sous- critères) ;**
- **Contribution au développement du secteur privé (1 sous- critère) ;**
- **Chiffre d'Affaires de l'entreprise (1 sous- critère) ;**
- **Résultats de l'entreprise (1 sous- critère).**

LAURÉAT



JIL-ALEXANDRE

N'DIA

**Co-fondateur et
Directeur Général
de WEBLOGY**

Agé de 38 ans, il est titulaire du Bachelor en System d'Information de Indiana University.

Motivation de son choix

La société WEBLOGY créée en 1999 est propriétaire du site international ABIDJAN.NET et des sites aBamako.com, aOuaga.com, aCotonou.com, aNiamey.com et de JobAfrique.com.

WEBLOGY est représenté à Washington, Abidjan, Casablanca, Bamako, Bangkok et Hongkong. Il régit les espaces publicitaires sur internet dans 34 pays en Afrique et travaille avec de grandes firmes dans le monde.

Jil-Alexandre est Officier de l'Ordre du mérite des Postes et Télécommunications de Côte d'Ivoire.

DOMAINE DE L'ENTREPRENARIAT



CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les mêmes critères d'appréciation que ceux prévus pour le Prix d'Excellence de l'Entrepreneuriat Jeune.

PROTEIN KISSEE-LA (PKL) est une entreprise agro-alimentaire spécialisée dans la transformation du soja et des céréales locales créée par Mme KONATE en 1994.

PKL dispose d'une usine de 5000 m² installée en zone industrielle de Vridi, emploie 70 personnes (31% de femmes) dont 8 ingénieurs expérimentés.

LAURÉAT



MARIE DIONGOYE

KONATE

**Présidente
Directeur Général
de PKL S.A.**

Motivation de son choix

Les trois principales unités de fabrication permettent à PKL d'offrir :

- **aux familles des céréales fortifiées à base de soja, de haute valeur nutritionnelle et de qualité conforme aux normes internationales.**
- **aux paysans de Côte d'Ivoire et de la Sous-région un débouché fiable pour leurs productions.**

PKL a été lauréate de plusieurs prix : nombreux fois lauréats du Prix ivoirien de la Qualité, Prix de l'innovation en 2001 pour FARINOR et est certifiée par l'AFAQ à la norme internationale de qualité ISO 9001 : 2008.

PKL est membre de la CCI-CI, de la FNISCI, de l'APEX-CI et jouit d'un partenariat avec la FONDATION GAIN.





Prix d'Excellence 2013



*“Ce n’est pas l’abondance
mais l’excellence qui est richesse.”*

Joseph Joubert

